

ACTUALITÉ

Page 3

■ Éclairage

Delphine Bauer

Grossesses chez les avocats : un si heureux événement ?

Page 7

■ Le rendez-vous du patrimoine

Annabelle Pando

Assurance-vie : la désignation des héritiers dans la clause bénéficiaire

Page 10

■ Ile-de-France

Hélène Molinari

L'île Seguin, l'impossible résolution ?

DOCTRINE

Page 12

■ Personnes / Famille

Amélie Niemiec

Vers une individualisation des ressources en matière d'allocation aux adultes handicapés ?

Page 17

■ Copropriété

Patrice Battistini

Copropriété : les dernières précisions en matière de pénalités de retard à l'encontre du syndic de copropriété, documents dématérialisés et délégation au conseil syndical (D. n° 2020-1229, 7 oct. 2020)

Page 20

■ Administratif

Marie-Christine Rouault

Panorama de droit administratif (15 octobre - 30 novembre 2020)

CULTURE

Page 27

■ À l'écran

Christian Baillon-Passe

Napoléon sur internet

Page 28

■ Les saveurs du palais

Laurence de Vivienne

Saj, la galette libanaise à se faire livrer

410^e année - 27 mai 2021 - n° 105 - 1,60 €

ACTUALITÉ Ile-de-France



HAUTS-DE-SEINE (92)

L'île Seguin, l'impossible résolution ? 200n6

Hélène MOLINARI

Télérama titrait en janvier dernier : « La malédiction de l'île Seguin : un feuilleton sans fin ». Et pour cause : les visions divergent sur ce que devrait être ce bout de terre situé au milieu de la Seine à Boulogne-Billancourt dans les Hauts-de-Seine (92). Face aux promoteurs immobiliers s'opposent des riverains soucieux de conserver les espaces verts de l'île. Un conflit qui dure depuis 10 ans.

Dans un billet publié dans *Libération* en novembre dernier, la journaliste Sibylle Vincendon, originaire de Boulogne-Billancourt, qualifie l'île comme « l'un des plus beaux sites de la Seine ». C'est là que Louis Renault a installé ses premiers ateliers dans les années 1920. L'usine n'existe plus et les chaînes de montage sont à l'arrêt depuis 1989. Depuis, les idées pour occuper le terrain ne manquent pas. À propos de la ligne tenue par Pierre-Christophe Baguet, le maire de Boulogne-Billancourt, Sibylle Vincendon se montre très critique. Elle écrit : « Élu une première fois en 2008 et toujours reconduit depuis, il ne connaît qu'une façon d'urbaniser, celle qui a été employée dans les Hauts-de-Seine par tous ses homologues de droite depuis 30 ans et se résume en trois mots : construire des bureaux. À un moment, cette obses-

sion prit la forme de cinq tours signées Jean Nouvel, serrées sur cette langue de terre ».

■ L'opposition se constitue

Les projets immobiliers successifs ne font pas l'unanimité sur l'île, loin de là. Des associations et collectifs se sont rapidement formés pour déposer des recours, nombreux. Les questions environnementales se sont ainsi peu à peu imposées dans le débat public.

En novembre dernier, un collectif de 23 associations signe « la déclaration de l'île Seguin » qui prône « l'élaboration d'un projet alternatif, respectant l'écosystème du fleuve, de ses îles et de ses rives » jugeant les projets actuels de « rétrograde ».

Suite en p. 10

Édition quotidienne d'Actu-Juridique

petites-affiches.com

Petites **a**ffiches

annonces-pa@lextenso.fr
Grande Arche de La Défense

1, parvis de La Défense - 92044 Paris - La Défense
Tél. : 01 42 61 56 14

gazettedupalais.com

Gazette du Palais

Accueil client
annonces-gp@lextenso.fr
12, place Dauphine - 75001 Paris
Tél. : 01 44 32 01 50

le-quotidien-juridique.com

Le
Quotidien
Juridique

annonces-qj@lextenso.fr
Grande Arche de La Défense
1, parvis de La Défense - 92044 Paris - La Défense
Tél. : 01 49 49 06 49

lalo.com

Journal
la loi

annonces-jll@lextenso.fr
Grande Arche de La Défense
1, parvis de La Défense - 92044 Paris - La Défense
Tél. : 01 42 34 52 34